

PANNEAU 8

JOSEPH LE BON ET LA TERREUR



Question 1 : Quelle loi est mise en place en septembre 1793 ?



Question 2 : Pour Joseph Lebon, qui peut être suspecté ?



Question 3 : Par qui sont jugés les suspects et quelle peut être la sentence ?

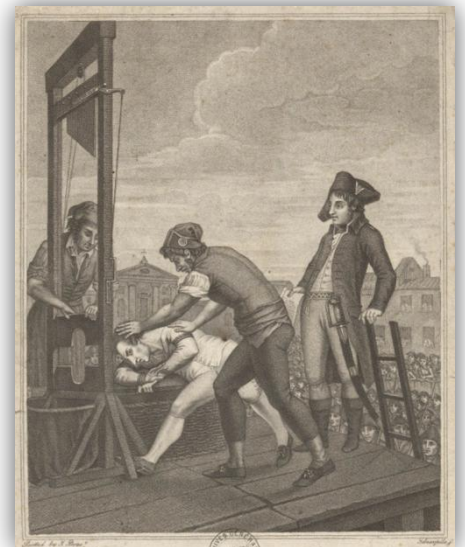


Question 4 : Quel était le métier de Joseph-Ignace Guillotin ?



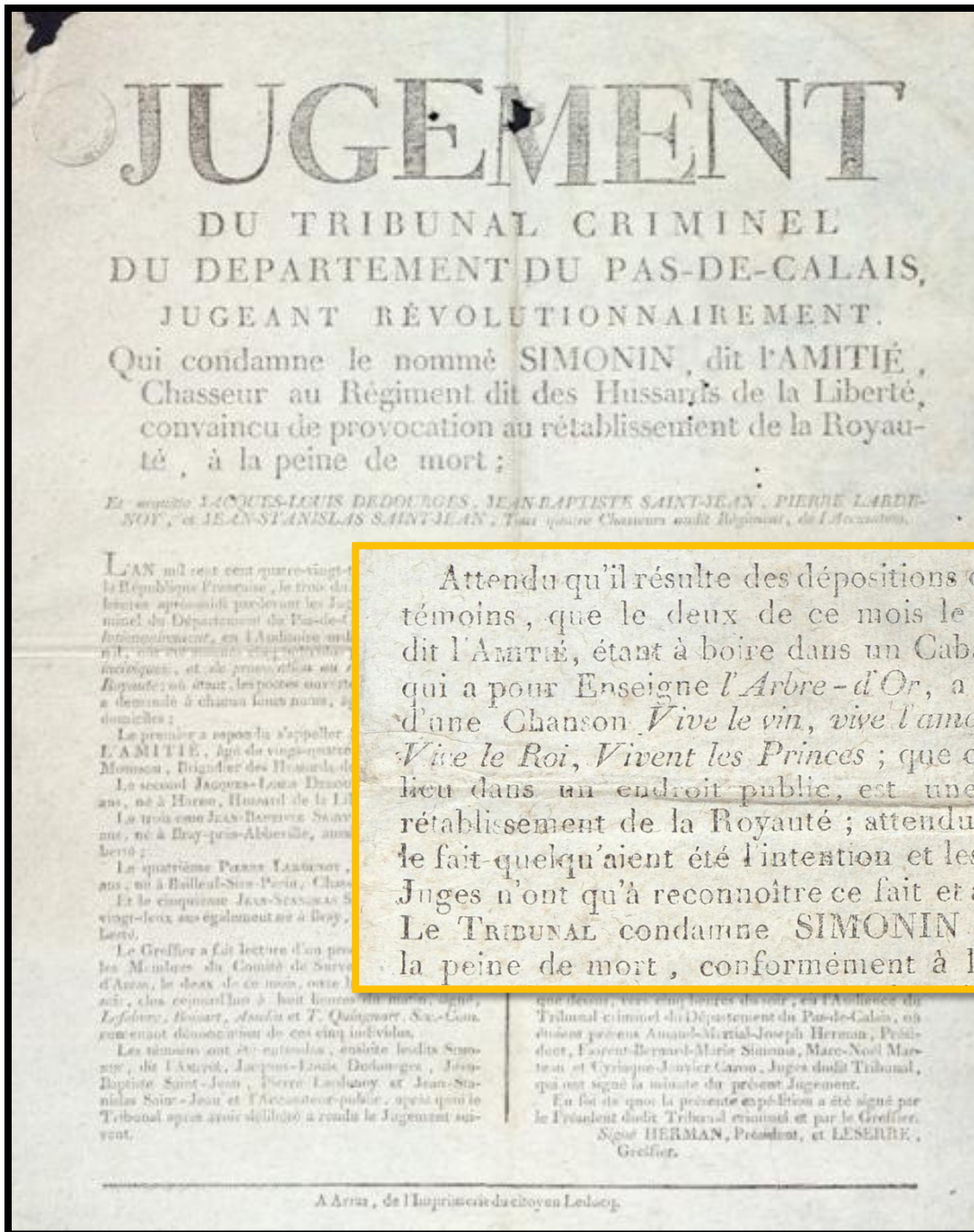
Question 5 : Quand a eu lieu la première exécution avec la « machine à décapiter » ?

Quel surnom lui a-t-on donné ?





Question 6 : Comment s'appelle le condamné ? De quoi est-il accusé ? Quel est le sort réservé à ce suspect ? Que penses-tu de cette peine ?



.....

.....

.....



Question 7 : Pourquoi peut-on parler du « règne de la Terreur » ?

.....

.....



Question 8 : Entoure les synonymes du mot TERREUR

Haine **JOIE** FRAYEUR **CRAINTE**

GAIÉTÉ TROUBLE **INQUIÉTUDE**



Question 9 : Selon Robespierre, pourquoi la Terreur est-elle nécessaire ?

.....

.....

« Le gouvernement révolutionnaire a besoin d'une activité extraordinaire, précisément parce qu'il est en guerre (...). Le gouvernement révolutionnaire doit aux bons citoyens toute la protection nationale ; il ne doit aux ennemis du peuple que la mort. Ces notions suffisent pour expliquer l'origine et la nature des lois que nous appelons révolutionnaires. (...) Le peuple français vous a ordonné d'attendre le retour du calme [pour appliquer la Constitution (...)]. Ses vœux unanimes (...) nous ont commandé de le délivrer d'abord de tous ses ennemis. »

Maximilien de Robespierre, Rapport sur les principes du gouvernement révolutionnaire, 5 nivôse an II (25 décembre 1793)

